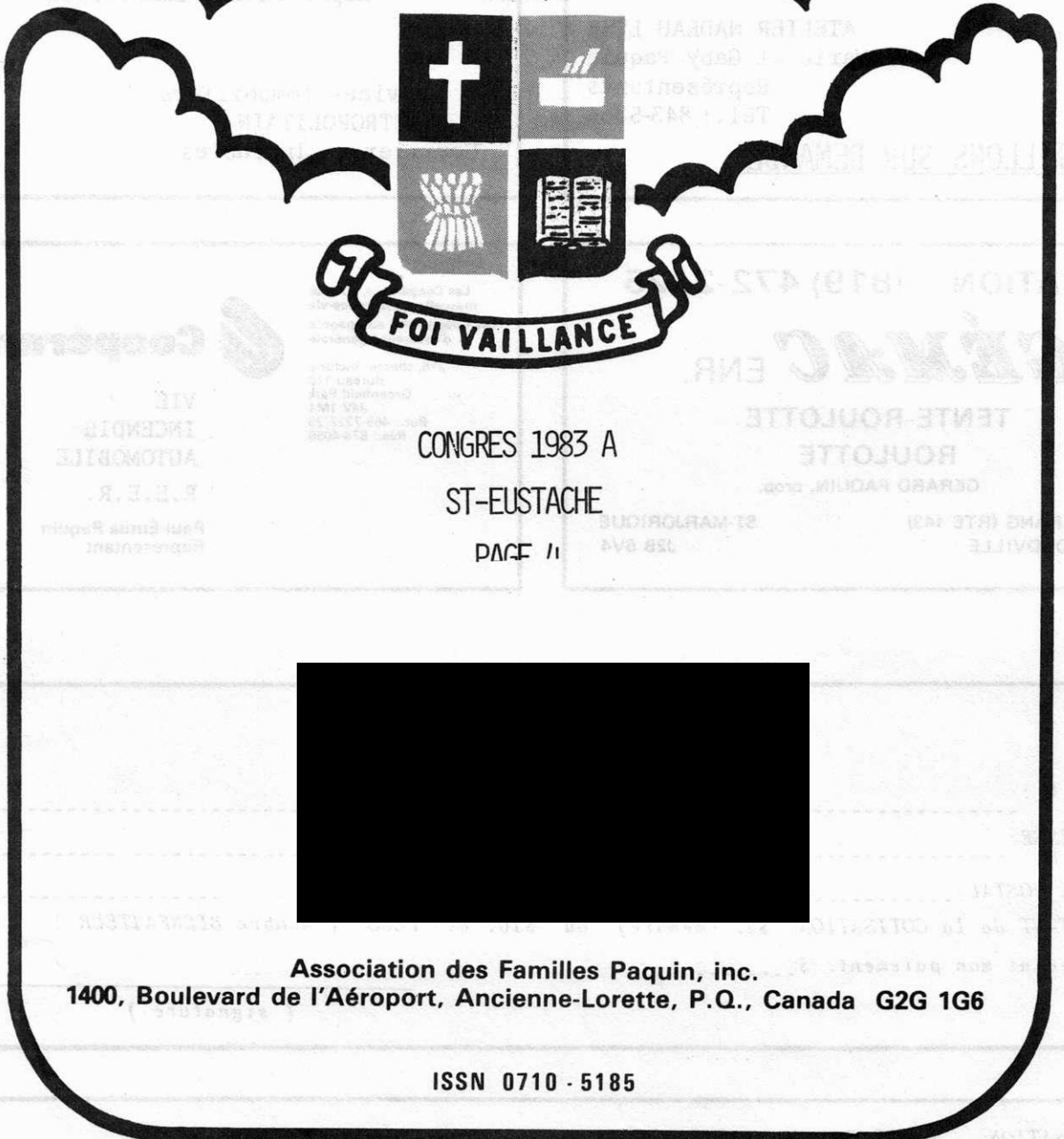


15-1

TIRAGE
750

LE PASQUIN

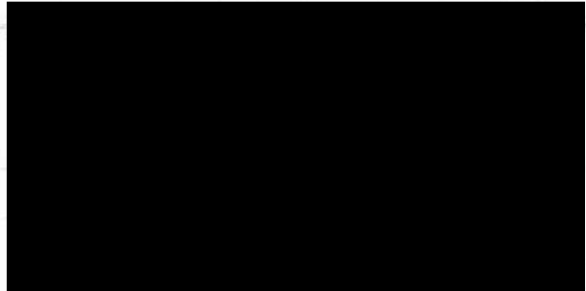
vol XV #1



CONGRES 1983 A

ST-EUSTACHE

PAGE 11



Association des Familles Paquin, inc.
1400, Boulevard de l'Aéroport, Ancienne-Lorette, P.Q., Canada G2G 1G6

ISSN 0710 - 5185

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

MACARONS, PORTE-CLEFS ET MEDAILLONS

- Peints à la main
- En relief
- Prix très abordables

POUR VOUS:

- Excellent moyen de promotion
- Plus grande marge de profit

ATELIER NADEAU LTEE
 Jean-Marie et Gaby Paquin
 Représentants
 Tél.: 843-5866

ECHANTILLONS SUR DEMANDE



- . Investissement
- . Commercial
- . Résidentiel
- . Industriel
- . Location
- . Echange

Tél. rés.: 255-4714

MICHEL PAQUIN
 Représentant immobilier

Les Services Immobiliers
 METROPOLITAIN
 Courtier en Immeubles.

LOCATION (819) 472-2425

GÉMAC ENR.

TENTE-ROULOTTE
 ROULOTTE

GERARD PAQUIN, prop.

1976, 4^e RANG (RTE 143)
 DRUMMONDVILLE

ST-MARJORIQUE
 J2B 6V4

Les Coopérants, société
 mutuelle d'assurance-vie
 Les Coopérants, compagnie
 d'assurance générale

218, chemin Victoria
 Bureau 110
 Greenfield Park
 J4V 1M1
 Bur.: 465-7322/23
 Rés.: 674-4096



Coopérants

VIE
 INCENDIE
 AUTOMOBILE

R.E.E.R.

Paul-Émile Paquin
 Représentant

C O T I S A T I O N (1983)

N O M : _____

A D R E S S E : _____

C O D E P O S T A L : _____

T E L E P H O N E : _____

MONTANT de la COTISATION: \$5. (membre) ou \$10. et PLUS (membre BIENFAITEUR)

Ci-joint mon paiement: \$ _____

(signature)

C O T I S A T I O N C A D E A U :

Je désire offrir une cotisation-cadeau à :

N O M : _____

A D R E S S E : _____

C O D E P O S T A L : _____

M O N T A N T : \$ _____

N. B.- Nous expédierons une carte de membre de votre part.

Rédaction: Roger Paquin
3773, Le Corbusier, Sainte-Foy, Québec, Canada, G1W 4P5
assisté des administrateurs de l'A.F.P. Inc.


VOLUME XV

(Janvier, février, mars 1983)

N° 1

SOMMAIRE

	Page
Mot du président	2
NOUVELLES DE L'ASSOCIATION	3
SOS cotisations	3
Le Pasquin aura 15 ans cette année	3
Congrès à St-Eustache en 1983	4
LES PAQUIN DANS LA VIE	7
Le chemin de Damas pour une Paquin	7
Quatre générations de Paquin	9
Faits divers	10
Les patriotes de 1837 et le curé de St-Eustache	12
Nouvelle Association	14
LES CHRONIQUES	15
Naissance	15
Mariage	15
Décès	16


 Association des Familles Paquin
 3773, Le Corbusier, Sainte-Foy, Québec, Canada, G1W 4P5
 Téléphone: 381-1111
 1983

MOT DU PRESIDENT

LE SENS DE LA COLLECTIVITE

Le bulletin de la Banque Royale, vol. 64, no 1, publiait un texte sur le sens de la collectivité dont j'extrais ceci:

"Rien n'importe davantage pour la masse des hommes que leur besoin les uns des autres. Après tout, notre espèce n'existerait pas s'il n'y avait pas eu union de l'homme et de la femme. De plus, l'homme est l'une des rares créatures qui éprouvent le désir de s'unir pour la vie et de rassembler sa progéniture autour de lui au sein d'une famille permanente. Plus encore, les familles ont toujours obéi à l'instinct naturel de se réunir par groupes.

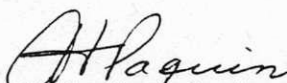
Cet instinct social est le facteur de liaison de ce que nous appelons aujourd'hui la collectivité. La collectivité a ses racines dans la famille, à laquelle elle ressemble sous bien des rapports. Elle se compose d'individus qui ont des intérêts communs, des problèmes communs et grosso modo des valeurs communes. Mais elle n'est pas simplement une grande famille. Elle dépend beaucoup plus que la famille de la coopération volontaire, et ses membres sont libres de lui accorder ou non leur participation. Les liens qui l'unissent sont plus lâches et plus fragiles. Elle est plus exposée à se désagréger faute de dévouement, d'effort et d'attention délibérés.

La base de la collectivité sera le territoire, la religion, la race, le métier, etc. Dans chaque cas, l'idée directrice est que l'union fait la force. Ce n'est pas à dire que la collectivité n'est qu'un mal nécessaire. L'origine du mot en reflète l'esprit. Il vient du latin "colligare", formé du préfixe "col (cum)" qui signifie avec ou ensemble et de "ligare" qui veut dire lier. Ainsi, les membres de la collectivité non seulement vivent ensemble, mais sont liés les uns aux autres et doivent pousser de concert à la roue.

Au sens démocratique et moderne du terme, la collectivité est motivée et dynamique. Elle puise sa force dans la volonté de ses membres de travailler ensemble pour atteindre des objectifs adoptés d'un commun accord. A la base de ce consensus se retrouve un sentiment fondamental de solidarité qui transcende tous les avantages pratiques que peut apporter la coopération. Comme tout sentiment, il est difficile à définir avec précision, mais il se compose entre autres choses de bienveillance, de tolérance, de considération et de générosité. Quelle qu'en soit la nature, ce sentiment est le moteur même du type de collectivité progressive que connaît aujourd'hui notre pays."

La lecture de ce texte me fait songer aux liens qui unissent les membres de l'Association des familles Paquin Inc. Ceux qui ont participé à la réunion de Montréal-nord, chez Gérard, en vue de l'organisation de la rencontre des 26, 27 et 28 août 1983 en saisiront toute la profondeur.

Nous nous sommes découverts "Paquin" que depuis quelques années et des liens profonds nous unissent tous. Vous qui n'êtes pas encore engagés parmi les "cousins Paquin" rejoignez vite les rangs de l'Association des familles Paquin Inc. et vous verrez comme on s'y sent chez nous. Vous qui voulez participer davantage, offrez vos services, nous serons très heureux de votre engagement. Vous qui connaissez d'autres Paquin qui pourraient rejoindre nos rangs, soyez d'habiles recruteurs; nous serons tous à Saint-Eustache en août prochain.



Charles-Henri Paquin, président

nouvelle adresse → 41, rue des Cantons
Case postale 27
Charlesbourg, QC
G1H 7B1

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

SOS cotisations

Plusieurs membres ont déjà acquitté leur cotisation pour 1983 et quelques-uns le font pour deux ans. Nous les en remercions. Les autres membres qui ne l'ont pas encore fait ont pour excuse l'oubli dans la majorité des cas. L'an dernier, nous avons utilisé un point rouge vis-à-vis l'adresse pour signifier au retardataire que sa cotisation était en souffrance. Plusieurs nous ont manifesté leur appréciation pour cette façon de rappeler aux membres leur oubli. Nous osons encore cette année utiliser le même rappel, espérant que les membres le prendront en bonne part et nous en sauront gré. Des erreurs peuvent se glisser et il peut arriver qu'entre l'édition du bulletin et la réception de votre copie, vous acquitiez votre cotisation. Nous vous offrons d'avance nos excuses. Mais, en général, les erreurs sont plutôt rares. Le trésorier maintient à jour un bon fichier. Comme tout le travail est bénévole, il serait difficile de nous en vouloir (La Rédaction).

Le Pasquin aura 15 ans cette année

De cet humble bulletin prénommé "Origine des Familles Paquin au Canada" est issu le Pasquin. C'est en 1969 que le Frère Pasteur f.s.-c. publiait le premier numéro du bulletin généalogique. Ce premier numéro décrivait le contrat d'engagement de Nicolas Paquin, notre ancêtre et son mariage avec Marie-Françoise Plante. Le deuxième numéro rapportait la descendance immédiate de Nicolas et Marie-Françoise, c'est-à-dire, les coordonnées de leurs 13 enfants, et aussi l'ascendance du Frère Pasteur (Victor Paquin). Dans le troisième numéro paru en juin 69, on cite les noms des bienfaiteurs dont les dons permettront la survie du bulletin. Paraît également une copie de l'acte de mariage de Nicolas et Marie-Françoise avec la signature de l'officiant, L.G. Brullon, prêtre-missionnaire. Le 4^{ième} numéro rapporte le démembrement de la famille de Nicolas et de l'implantation des fils de Nicolas à Deschambault, qui devient le berceau des familles Paquin en Amérique.

Je m'arrête là. Une bonne partie des faits rapportés dans les premiers numéros du bulletin ont paru dans la "Petite Histoire des Familles Paquin en Amérique", 1672-1976, éditée par le Frère Pasteur.

Le bulletin changea de format en janvier 1979 avec des modifications importantes au contenu. Le nouveau Rédacteur, compagnon d'armes du Frère Pasteur, se chargea de la rédaction et en devint responsable en octobre 1980. A la suite d'un concours parmi les membres de l'Association, l'"Origine des Familles Paquin au Canada" devint "LE PASQUIN", en janvier 1981. L'inclusion de photos et d'illustrations remonte également au changement de format en 1979. Depuis lors,

avec la collaboration des Administrateurs de l'A.F.P. Inc., le Pasquin n'a pas cessé de s'améliorer.

Le Pasquin remplit un rôle que plusieurs membres de notre Association sont loin de soupçonner. Nous recevons de nombreux témoignages qui démontrent le rôle informatif de notre bulletin. Des Paquin ont même appris par le truchement du Pasquin des événements qui concernent leur propre famille et qu'ils ignoraient. D'autres ont appris par le bulletin la mort d'un proche parent, d'un cousin, d'une cousine. N'oublions pas non plus son rôle informatif sur les congrès annuels des Familles Paquin et les reportages qui suivent ces congrès. Ils sont le ferment qui, je l'espère, assureront la relève de demain.

Avant de terminer, permettez-moi d'attirer votre attention sur le coût de la poste. Ce coût n'a cessé d'augmenter depuis deux ans. De plus, il est question que tous les envois de bulletins et autres brochures du même genre soient considérés comme objets de 1^{ère} classe, donc soumis au même tarif que les lettres, ce qui augmenterait considérablement le coût d'envoi du Pasquin. Notre président essaiera d'obtenir un statut d'exception pour notre bulletin, afin de nous permettre d'en continuer la publication. Autrement, il nous faudrait augmenter la cotisation des membres, car actuellement 4\$ sur 5\$ sont consacrés à l'édition et à l'envoi du Pasquin. Il faudrait aussi augmenter le nombre de nos membres. N'oubliez pas que le recrutement, c'est l'affaire de tous les Paquin et de toi en particulier qui lit ces lignes. La survie du Pasquin en dépend. Avec le recrutement d'un nouveau membre pour chaque membre de l'A.F.P., la survivance de celle-ci serait assurée (Le Rédacteur).

Congrès à St-Eustache en 1983

Le 22 janvier, votre Exécutif avait rendez-vous avec le Comité organisateur du Congrès des Paquin qui aura lieu cette année à St-Eustache les 27 et 28 août. Nous avons été reçus royalement par Gérard Paquin, directeur de l'A.F.P. et président du Comité, et par Annette, son épouse. Etaient également présents Raymond et Gabrielle Paquin de Montréal-Nord, Jacques et Claudette Paquin de Ste-Marthe, Roger et Pierrette Paquin de Ville La Salle, ainsi que Paul-Emile Paquin, ex-président du Congrès à Longueuil en 1981 et Réginald Paquin, directeur de l'A.F.P. pour les Etats-Unis.

Gérard nous a fait part de son programme pour le Congrès, programme ambitieux s'il en est un, capable d'attirer les plus récalcitrants. Voici la première ébauche de ce programme dont la version finale paraîtra dans le prochain numéro du Pasquin.

27 août, samedi

10h: réception et inscription à la polyvalente de St-Eustache.

10h à 16h: exposition des tableaux généalogiques, en particulier ceux des familles de la région. A un kiosque d'information, on trouvera de la littérature sur les Paquin qui ont marqué

St-Eustache, en particulier l'abbé Jacques Paquin, curé de St-Eustache au moment de la rébellion des Patriotes de 1837-38, Félix Paquin qui fut maire de St-Eustache en 1887 et J.A. Paquin, marchand et maire en 1908. On y trouvera aussi les mémoires du curé Paquin, témoin de la rébellion. Des représentants de la Société Historique de St-Eustache seront sur les lieux pour renseigner les congressistes.

En plus d'un vidéo sur ce que l'on peut voir à St-Eustache, des visites seront organisées pour permettre aux congressistes de mieux profiter de leur séjour. Deux itinéraires sont déjà tracés. Le premier circuit (A ou Bleu), pourra se faire à pied ou en voiture. Il comprendra la visite de l'église qui porte encore les traces des combats de 1837; la maison J.A. Paquin; le moulin Légaré qui remonte à 1783 et fonctionne encore aujourd'hui; les congressistes pourront s'y procurer de la farine de blé et de sarrazin; le manoir Globensky et son parc ainsi que des vieilles maisons; à l'ancienne église presbytérienne se tiendra une exposition artisanale organisée par la Société des Artisans.

Le deuxième itinéraire (B ou Rouge) exigera la voiture ou un autobus, s'il y a suffisamment de demandes. Le périple vous conduira à St-Joseph-du-Lac, au temps des pommes, à Oka avec une visite du monastère et de la chapelle des Trappistes; on pourra s'y procurer le célèbre fromage d'Oka et d'autres produits alimentaires fabriqués par les moines.

16h: conférence sur les ancêtres Paquin de St-Eustache, particulièrement sur les mémoires du curé Paquin.

17h30: bar ouvert, apéritif suivi du souper en famille.

21h: les Paquin fraternisent dans une soirée sociale qui promet des surprises.

28 août, dimanche

10h: messe à l'église historique de St-Eustache.

Après la messe, il y aura mini-conférence par un membre de la Société Historique sur l'église et le couvent.

11h30: déjeuner-dîner ("Brunch") dans le parc si la température le permet; au menu, les mets de la région, galettes de sarrazin (moulin Légaré), fromage d'Oka, pommes de St-Joseph-du-Lac, sirop d'érable, pain maison...etc.

3h30: assemblée annuelle de l'A.F.P. à la polyvalente où l'on nous promet des nouveautés.

Des arrangements seront également pris pour faciliter le logement des congressistes.

Comme le dit si bien Gérard, à St-Eustache, il y aura des choses à voir, des choses à faire, des innovations, des surprises. Les congressistes en garderont un souvenir inoubliable.

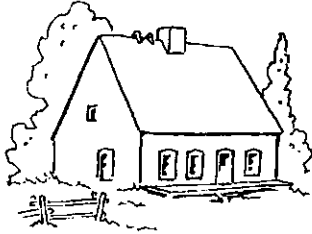
Pour ceux qui ont assisté à nos congrès précédents à l'Ancienne-Lorette, Shawinigan et Longueuil pour ne nommer que ceux-là, ils seront présents, j'en suis certain. Le congrès à St-Eustache, c'est l'occasion rêvée d'y rencontrer des amis, d'autres Paquin, de s'y retrouver en famille et surtout de visiter un coin historique de notre province dont les événements devaient changer le cours de l'histoire du Canada. Mais, n'anticipons pas, nous en apprendrons plus sur place les samedi et dimanche, 27 et 28 août.

Gérard et son comité d'organisation n'ont pas ménagé leurs efforts pour bâtir un programme varié et alléchant. Il ne faudrait pas les décevoir. Donc, tu réserve les dates du 27 et 28 août, tu amènes à St-Eustache ta famille, tes amis, et d'ici là, tu en parles aux tiens, à ton entourage, et tu recrutes un nouveau membre pour notre Association.



Réception et inscription aumini-congrès des Paquin, à Deschambault en 1982. Jean-Marie Paquin donne des renseignements au Père Jacques Paquin p.m.e. animateur à plusieurs de nos congrès, pendant que Marius, le trésorier, discute avec l'abbé Joseph. Voilà une scène qui se répétera à St-Eustache le 27 août prochain.

LES PAQUIN DANS LA VIE



Le chemin de Damas pour une Paquin

C'est l'histoire de Gisèle Paquin qui, après 20 ans d'une vie tumultueuse, revient vers le Seigneur et connaît enfin la paix et le bonheur. Ses problèmes ont débuté à l'âge de 3 ans, après le décès de son père. Le remariage de sa mère vit entrer sur la ferme un homme qui n'aimait pas les enfants et cherchait à en abuser. Pour échapper à son sort, elle se marie à 18 ans avec un garçon qu'elle n'aime pas. Après la venue d'un premier enfant, elle connaît sa première aventure avec l'homme dont elle rêvait depuis longtemps. Le mari parti, ce devait être le bonheur complet avec l'homme de sa vie, mais laissons parler Gisèle.

"Les choses ne sont pas si simples", reconnaît-elle. "L'homme que j'aimais tant depuis 7 ans, commença à me faire des reproches: tu aurais dû être plus gentille avec ton mari, disait-il... Bien vite, il m'accusa d'avoir chassé mon époux... En fait, c'était clair, mon amant, qui était célibataire refusait ses responsabilités. Il avait aimé le côté facile et plaisant de nos relations, mais il refusait de s'engager maintenant que j'avais tout risqué pour vivre avec lui. Il devint indifférent avec moi et même dur à certaines occasions... C'était moi maintenant qui endurais tout ce que j'avais fait subir à mon ex-mari... C'est moi qui pliais tout le temps. Un jour je m'aperçus que mon amant m'était infidèle... A mon tour je l'ai pris sur le fait avec une autre. Et là pendant que je me disputais avec l'autre maîtresse, monsieur déclara: "Battez-vous pas, ni l'une ni l'autre ne m'aura"... Ce second choc m'a ouvert les yeux et je décidai de laisser cet homme, mais il revenait toujours. Révoltée plus que jamais" se souvient Gisèle Paquin, "je décidai à mon tour de connaître d'autres hommes".

Durant plusieurs années, Gisèle confesse avoir "sorti" avec des hommes mariés et "je le répétais dans mon entourage pour que cela se sache et leur fasse du tort", dit-elle. "Ma révolte envers les hommes criait vengeance!".

Je venais d'avoir 36 ans et je commençais à être vraiment déçue de ma vie; à deux reprises déjà, j'avais songé à mettre fin à mes jours.

Toute ma famille était au courant de ma vie et tous en étaient bien malheureux".

Enfin Gisèle connut son chemin de Damas. Des parents dont une tante religieuse, gens très pieux, venus des Etats-Unis, l'invitèrent à leur chalet et à prier avec eux.

"Le premier soir, j'ai accepté de prier avec les autres sans conviction. Sachant que j'étais malheureuse, ces gens firent tout pour m'être agréables. Si bien que j'acceptais d'y revenir une deuxième fois. Toujours sur l'insistance de mon frère qui de nouveau vint me chercher. Le deuxième soir, nous avons encore prié et il s'est passé en moi comme un courant électrique et je me suis mise à pleurer.

Je suis revenue tous les soirs au chalet en redemandant qu'on prie sur moi! Ils acceptèrent parce que je revenais de loin. Après 10 jours de ce régime, prières en groupe chaque soir, j'ai cru que j'étais devenue charismatique à mon tour. Le reste de l'été 1979 j'allais "Au Puits de Jacob" à St-Jérôme tous les lundis. Mais je continuais à prendre un coup à l'occasion et à connaître des hommes... J'avais recommencé à aller à la messe et je priais le Seigneur pour qu'il me fasse connaître un homme sérieux, un seul, qui aurait déjà fait un cheminement spirituel.

J'éprouvais le besoin et le goût d'aller plus en profondeur dans mon cheminement spirituel. En septembre 1979, j'allais voir un moine à La Trappe d'Oka. Il m'a encouragée à continuer, même dans la solitude. Je suis retournée au Café chrétien et j'ai eu le goût de m'engager pour aider les autres. J'ai commencé par du bénévolat à l'hôpital. Puis je suis allée visiter les prisonniers comme dans Matthieu 25-35-36. Depuis octobre 1979, tout en continuant à visiter les prisonniers j'ai fait "la rencontre" seule et j'ai incité des dizaines de personnes à faire cette expérience spirituelle profonde. C'est en cheminant dans le Seigneur qu'on découvre à quel point il nous aime. Il m'a fait signe alors que j'étais dans le désespoir. Depuis l'automne 1979 j'ai cessé de "sortir" et je n'ai jamais été aussi heureuse que lorsque je visite les prisonniers".

Aujourd'hui Gisèle Paquin vit parfaitement heureuse entre ses deux enfants (Yolaine 19 ans, Martin 14 ans), son travail, le bénévolat et son engagement de chrétienne conséquente. Elle échafaude des moyens nouveaux de s'engager et d'aider autrui: "J'aimerais avoir une grande maison", dit-elle, "où je pourrais recueillir, avec discernement, les personnes seules, démunies; notamment les petites filles de pères alcooliques. Elles sont souvent mises à la porte brutalement par leur père qui leur dit: "Va gagner ta vie", comme si c'était simple en ces temps de chômage".

"J'en ai connu plusieurs chassées de chez elles", conclut Gisèle Paquin, pensive, comme habitée par un souvenir vivace.

Gisèle, nous admirons ton courage et souhaitons que la persévérance en aide beaucoup d'autres à se reconnaître. Tu mets en pratique la devise de tes ancêtres Paquin: "Foi et Vaillance". (Une partie du texte a été tirée d'une revue de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Quatre générations de Paquin

Charles Sylvio	78 ans
Maurice	54 ans
Michel	30 ans
Frédéric	3 ans

Jean-Guy	28 ans
Sébastien	7 mois

Après 45 ans de dévouement au service d'un journal

A l'âge de 64 ans, après 45 ans comme livreur, expéditeur et responsable de la livraison au service d'un quotidien d'Edmonton, Cy Paquin goûte enfin le repos du guerrier avec Evelyne, sa femme. A son entrée au Journal en 1937, il gagnait tout juste \$10.50 par semaine pour livrer le Journal dans les dépôts en ville, travaillant 6 jours par semaine. Pendant ses 45 ans de service, le Journal a changé de main six fois. En 1937, 32,000 copies étaient distribuées par 300 livreurs. Aujourd'hui 200,000 copies exigent 2,300 livreurs. Pendant ses années au service de l'"Edmonton Journal", Cy Paquin a connu des milliers

de camelots. Encore aujourd'hui, plusieurs de ces camelots se souviennent de Cy et vont le saluer à l'occasion, ce qui lui rappelle de bons souvenirs. Cy et Evelyne ont 3 filles, 2 garçons et 8 petits-enfants. Bravo Cy! L'AFP te souhaite une heureuse retraite. (Communiqué de Sr Héléna Paquin)

Faits divers

M. Henri Paquin, président de la Société de D.H.P. Inc., est promoteur d'un projet d'un édifice de trois étages qui sera construit au "Centre 2000" et abritera les services du Ministère Fédéral du Revenu. (Courrier Laval du 3 novembre 82)

Nous apprenons que M. Jacques Paquin a quitté récemment son poste de vice-président de la Société générale de financement du Québec. Ex-président-directeur de l'Office du crédit industriel (aujourd'hui la SDI), Jacques Paquin a travaillé plusieurs années à "Fiducie, Prêt et Revenu". Il reluke maintenant un autre poste dans la haute fonction publique provinciale, soit aux Finances, soit à Energie et Ressources. Bonne chance Monsieur Paquin.

Selon Me Roland Paquin, président du conseil d'administration du Centre Hospitalier Cloutier du Cap-de-la-Madeleine, le CRSSS-04 aurait révisé ses positions et la rationalisation, c'est-à-dire le réaménagement des services hospitaliers dans la région de Trois-Rivières ne se ferait pas au détriment du Centre Hospitalier Cloutier. C'est à suivre.

Ca bouge à la municipalité régionale du comté (MRC) de Mékinac. En décembre, M. Jules Paquin préfet de la MRC de Mékinac participait à un sommet économique qui s'est terminé par l'adoption d'une résolution devant conduire à la formation d'un comité de développement industriel régional. A ce sujet, M. Jules Paquin avait déjà donné une conférence de presse le 23 novembre pour informer la population sur les démarches de son organisme auprès des Affaires municipales du Québec et du ministère de l'Education. A cette conférence de presse, il fut aussi question de la réforme scolaire concernant le territoire de la MRC-Mékinac. Cependant, la population de Grandes-Piles n'accepte pas de joindre la MRC de Mékinac, affirmant que son pôle d'attraction c'est Shawinigan et la MRC de Centre-Mauricie. M. Jules Paquin affirme toujours que l'intégration des niveaux primaire et secondaire permettra un meilleur suivi entre les niveaux d'enseignement et que la réforme scolaire aura un impact considérable sur le territoire de Mékinac. Selon le maire des Grandes-Piles, M. Lucien Beaupré, M. Jules Paquin, préfet de la MRC-Mékinac n'a pas à se prononcer au nom de l'organisme régional sur la réforme scolaire du ministre de l'éducation, M. Camille Laurin. C'est à suivre. (Tiré du Nouvelliste)

M. Denis Paquin, conseiller à Saint-Louis-de-France a assisté à l'inauguration de l'agrandissement de l'école Jacques Buteux, lundi, le 22 novembre 1982, à Saint-Louis-de-France. (Le Nouvelliste, 24 novembre 82)

Les Yvan Paquin du sport sont rares et ils méritent d'être cités en exemple, voilà que nous pouvons lire dans la Presse du 11 novembre 1982. Membre de l'équipe canadienne de la crosse aux 10e Jeux olympiques de 1932 à Los Angeles, Paquin qui est maintenant âgé de 70 ans, s'entraîne trois fois par semaine au Centre EPIC de médecine préventive et d'activité physique. Le Centre EPIC a d'ailleurs souligné ce 50e anniversaire des Jeux de 1932 en remettant une sculpture à M. Paquin.

Marie-Thérèse Paquin, membre du conseil d'administration de la popote a participé à une rencontre au centre communautaire Jean XXIII pour souligner le 10e anniversaire de cet organisme.

Patrice Paquin, un futur artiste de la scène, interprétait récemment avec un compagnon, Michel Morin, à la polyvalente l'Escale de Louiseville et à l'auditorium de CEGEP de Trois-Rivières une pièce de Victor Lamoux, "L'ouvre-boîte". Bravo Patrice!

Claude Paquin fait partie de la nouvelle troupe scout, les Aventuriers de Sainte-Bernadette du Cap-de-la-Madeleine. A titre d'encouragement, la Société Saint-Jean-Baptiste leur a fait remise d'un drapeau du Québec. Longue vie à cette nouvelle troupe scout.

Daniel Paquin fut l'un des 4 récipiendaires d'une plaque "Appréciation de la jeunesse 1982" remise par le Club Optimiste de Pointe-du-Lac pour leurs succès et leur participation aux activités scolaires.

Eric Paquin était en vedette sur le Nouvelliste du 31 décembre dernier. Eric fait partie du Bleu, blanc et or de Louiseville, division bantam.

Raymond Paquin a été élu conseiller municipal dans le District de la Ville de Montréal-Nord avec le Renouveau Municipal. Raymond fait partie du Comité d'Organisation de notre congrès à St-Eustache et son agent officiel pour les affaires municipales n'est nul autre que Gérard, président du Congrès 83.

Monsieur Jean D. Paquin a été nommé directeur régional de la firme Currie, Coopers et Lybrand et président de sa filiale à part entière, Drouin, Paquin et Associés Ltée. A ce titre, monsieur Paquin sera responsable des services de la firme pour les bureaux de Montréal, Ottawa, Québec et Halifax. Le bureau de monsieur Paquin sera situé à Montréal. Drouin, Paquin et Associés est une firme de conseillers en gestion dans les trois secteurs de: la gestion des entreprises, la gestion de l'information et l'amélioration de la performance et de la productivité. Félicitations à monsieur Jean D. Paquin.

Gilles Paquin et Mme Pierrette Paquin ont été élus respectivement président et archiviste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Grand-mère pour l'année 1983. Félicitations.

Michel Paquin, porte-couleurs de la brasserie La Vailloche a égalé le record de son coéquipier, Claude Blais, en réussissant huit abats consécutifs pour un pointage de 263 dans la ligue commerciale de grosses quilles, classe A et B. Bravo Michel.

Jean-Pierre Paquin, 20, de Saint-Alexis-des-Monts, a été condamné à un an de prison pour possession d'arme avec intention de voler. Espérons que Jean-Pierre retrouvera le droit chemin après un an de réflexion.

Roger Paquin, un contribuable de Saint-Didace, a logé une requête pour la destitution du maire et de trois conseillers pour avoir voté un contrat d'enlèvement de la neige sans tenir compte du plus bas soumissionnaire.

Les patriotes de 1837 et le curé de St-Eustache, l'abbé Jacques Paquin

Sous cette rubrique nous publierons les notes accumulées par notre archiviste, le frère Jules Paquin, f.e.c.

Avant 1837

Le 24 février 1834, en réponse à une note de Londres blâmant la requête pour un Conseil législatif et menaçant de révoquer la Constitution de 1791, Antoine Taschereau, membre de la chambre et co-seigneur de Deschambault, présenta à la Chambre une série de résolutions (Les 92 résolutions), lesquelles, rédigées par A.N. Morin sous l'inspiration de Papineau, avaient été proposées par Elzéar Bédard. A l'unanimité, la Chambre vota ces Résolutions qui résumaient toutes les doléances et griefs du peuple de l'époque et contenaient de longs exposés sur les principes démocratiques, tout en flétrissant l'oligarchie du Family Compact qui gardait pour les amis du pouvoir les postes les mieux rémunérés de l'administration.

Mini-session, 18 août 1836

A la courte session de cette année-là, s'il y eut du pittoresque dans les costumes, les trois parties restèrent irréductiblement sur leurs positions. Monsieur Taschereau présenta carrément, avec l'adresse de Morin, un amendement dans lequel on abandonnait implicitement le principe de l'électivité du Conseil législatif; on ne s'y engageait pas à voter les subsides, mais on manifestait assez clairement l'intention de le faire si des réformes raisonnables étaient enfin réalisées.

La MINERVE, journal de l'époque, dénonça la proposition Taschereau comme étant une reculade. Le débat fut vif: "Je ne connais pas l'opinion du district de Montréal, mais dans le district de Québec,

plus des trois-quarts des électeurs sont d'avis que les membres de la législature doivent reprendre leurs fonctions et procéder aux affaires", clama le député Taschereau.

Cette phrase, d'après Chapais, était la constatation d'un fait indéniable. L'assemblée du 16 juillet l'avait péremptoirement démontré. A ce moment décisif, il y avait dans la province deux courants différents: Montréal allait aux extrêmes, Québec était plus modéré. Huot dans Portneuf et Bleury appuyaient Taschereau (Beauce-Dorchester); La Fontaine, Drolet et O'Callaghan soutinrent l'adresse Morin. La proposition Taschereau, empreinte de modération, fut rejetée par 46 voix contre 18; l'adresse Morin adoptée par 46 contre 31; la minorité anglaise fit bande à part et vota pour un amendement présenté par Stuart. Le lendemain du vote, le 26 août, l'assemblée était prorogée.

Dans cette impasse, Lord John Russel, chef du parlement impérial, avait cru trancher la difficulté en faisant autoriser le parlement de Lord Gosford à prendre de force dans les coffres de l'état l'argent dont il avait besoin pour les services publics.

Ce procédé arbitraire pour la Chambre d'Assemblée fit déborder la mesure. Le peuple s'assembla partout pour protester contre le procédé de Lord Russel et approuver la conduite de la Chambre.

Effrayé par ces démonstrations, Lord Gosford lança, le 16 août, une proclamation exhortant le peuple à éviter les réunions séditeuses et ordonna aux responsables de la milice de les en empêcher.

A Montréal, plusieurs Fils de la Liberté furent accusés de perturber l'ordre public et mis en prison.

Réaction de l'Episcopat

Que savons-nous de la pensée de l'épiscopat canadien sur le mouvement insurrectionnel?

L'évêque de Montréal écrivit deux mandements sur la question: l'un porte la date du 24 octobre 1837, antérieur d'un mois tout au plus à l'engagement de St-Denis; l'autre, du 8 janvier, postérieur de trois semaines au "feu" de St-Eustache, et une allocution à son clergé lors du sacre de Mgr Bourget, le 25 juillet 1837. IL s'agit d'un simple discours de banquet à l'issue du sacre où le passage à l'égard des "Patriotes" ne fut qu'un incident. Les convives venaient de boire à la santé du pape, l'évêque de Montréal proposa la santé du roi. Autour de lui se pressaient six évêques et plus de cent cinquante prêtres.

Dans la province, les assemblées contre les Résolutions Russell excitaient au plus haut point l'effervescence populaire. L'occasion parut bonne à Mgr Lartigue de tracer à son clergé une ligne de conduite. M. Paquin, curé de St-Eustache et témoin auriculaire des

propos de l'évêque, reproduit, dans le 3ième volume de ses Mémoires, le texte de l'allocution.

"Messieurs, comme il ne peut se rencontrer une occasion plus solennelle ni une assemblée plus nombreuse que celle-ci, je dois en profiter pour donner aux pasteurs des paroisses, dans les circonstances spéciales où se trouve le pays, savoir: que les pasteurs devraient faire tous leurs efforts pour rétablir la charité et l'union parmi leurs ouailles, qu'ils devraient représenter à leurs paroissiens, qu'il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime, ni de transgresser les lois du pays, qu'ils ne devraient pas absoudre dans le tribunal de la pénitence, quiconque enseigne ou qu'il est permis de se révolter contre le gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre (sic), ou qu'il est permis de violer les lois du pays, particulièrement celle qui défend la contrebande, bien moins encore ceux qui les enseignent et les violent en même temps" (Pp. 305-306).

L'évêque de Québec, Mgr Signay publia aussi deux mandements: un premier le 11 décembre 1837, un second le 6 février 1838. Ajoutons quatre circulaires au clergé québécois pour ordonner de faire discontinuer les prières publiques pour favoriser à travers les paroisses du diocèse le passage des troupes accourues des provinces du golfe, le second mandement demandait de prescrire la signature d'une requête au parlement impérial contre l'union des deux Canadas.

Aucun de ces documents ne profère contre les "patriotes" la moindre censure ou menace, et n'y fait pas la moindre allusion. On y trouve de simples exposés de doctrine sur les devoirs des citoyens envers l'autorité civile, des exhortations à la fidélité, des prescriptions de prières publiques pour le rétablissement de la paix.

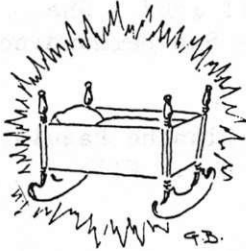
Sans doute, les incartades des orateurs et des journaux des patriotes chargés de réchauffer le sud de la région de Québec n'ont pas cessé d'inquiéter le clergé de ce diocèse. Par exemple, dès le printemps de 1836, tous les curés du comté de Lotbinière iront, de concert, offrir la candidature à John Neilson, chef des modérés en rupture avec Papineau. Et le remuant curé de St-Eustache (M. Jacques Paquin), natif de Deschambault, tentera d'accentuer cette rupture.

(à suivre)

Nouvelle Association

Une nouvelle association de familles a vu le jour le 4 novembre 1982, sous le nom de "Les Descendants des Lemieux d'Amérique Inc." L'un de nos membres les plus actifs, Gérard Lemieux de St-Cyrille-de-Wendover, a été choisi sur le Conseil d'administration de la nouvelle association. Nous espérons que Gérard continuera d'être fidèle à notre association. Le rédacteur du Pasquin est aussi apparenté aux Lemieux par un oncle, Athanase Lemieux, et des cousins dont l'abbé Adolphe Lemieux qui fut curé de Ste-Cécile-de-Masham, près de Hull. Félicitations à Gérard pour sa nomination.

LES CHRONIQUES



Naissance

Françoise Paquin et Patrice Landry sont les heureux parents d'un garçon, Alexandre, né le [REDACTED]. Francine est la fille de Françoise et Maurice Paquin de Saint-Louis de Terrebonne.

Marc André Paquin a accueilli avec joie sa petite soeur, Hélène, née [REDACTED]. Ils sont les enfants de Pierre et Danielle Paquin. (Communiqué de Mme Antoinette Paquin)



Mariage

Monique Paquin, fille de Rosaire et de Marguerite Bélanger a épousé Georges Leduc, fils de feu Didace et de Mélanie Paquin. La célébration a eu lieu en l'église de Coeur Immaculé de Marie, Mont Laurier, le 24 juillet 1982. Georges est le frère de Mme Ida Leduc Beauchamp qui nous a communiqué la nouvelle.

Note du rédacteur

A en juger par les avis de naissance et de mariage, la lignée des Paquin en terre d'Amérique va s'éteindre rapidement. Nous demeurons persuadé cependant qu'il n'en est pas ainsi et que les Paquin marchent sur les traces de leurs ancêtres. Alors, un petit effort, votre fils, votre fille se marie, votre frère, votre soeur convole, vous êtes les parents, les grands parents d'un nouveau-né, pourquoi ne pas nous en faire part. Ce sera une joie d'insérer la nouvelle dans le Pasquin. Les journaux ne parlent pas de ces événements de famille, mais vous, vous pouvez y donner suite. Le Pasquin s'enrichira et atteindra le but pour lequel il a été créé: un excellent moyen de communication entre les Paquin.



Décès

Dorothy Paquin Green died April 21, 1982. She was the sister of Gordon W. Paquin from San Bernardino, California.

Laurette Leduc, fille de feu Didace et de feu Marie-Blanche Paquin, est décédée à Montréal le 28 juillet 1982, à l'âge de 62 ans. Elle était la soeur de Mme Ida Leduc Beauchamp.

Harry R. Paquin, husband of Leah Delisle, died at Silver Creek Manor, Bristol, November 8, 1982, at the age of 88. He was the son of late John Paquin and Caroline Raskof. Besides his wife, he leaves three sons, Harry R. Jr, Ralph H. and Wilfrid C., and four daughters, Elsie L. Coggeshall, Irene Hanson, Janice M. Paquin and Annette M. Hibbad, all of Portsmouth. Harry R. Paquin was the owner of the Paquin Real Estate and Insurance Agency of Portsmouth.

Charles Paquin, époux de Juliette Hamelin, est décédé à Joliette le 14 novembre 1982 à l'âge de 67 ans.

Mme Olivine Bibeau Paquin, épouse de feu Frédéric Paquin est décédée à St-Boniface le 15 novembre, à l'âge vénérable de 94 ans. Mère de 19 enfants dont 7 lui survivent, Soeur Alice Paquin, M.O., Soeur Cécile Paquin des S.N.J.M., Lucien et Fernand de St-Boniface, Jean de McIntosh, Ont., René d'Edmonton et Ernest de Montréal, elle laisse 20 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants. Elle était la grand-mère de Maurice Paquin, chanteur et fantaisiste qui a animé plusieurs Congrès des Paquin. Fidèle lectrice du Pasquin, elle fut également une grande bienfaitrice de notre Association et une collaboratrice assidue du frère Pasteur dans son oeuvre généalogique. A toute sa famille, l'AFP offre sa plus vive sympathie et souhaite que ses descendants marchent sur ses traces.

Jeannine Paquin, déplore la perte de son époux, M. Lawrence Porteous décédé à Champlain le 19 novembre à l'âge de 51 ans. Lui survit sa belle-mère, Mme Fernande Paquin.

Pauline Leroux Paquin, épouse de Guy, est en deuil de sa mère, Mélina Faille Leroux décédée à Montréal le 28 novembre, à l'âge de 86 ans.

Mme Maurice Paquin est en deuil de son beau-frère, Avellin Déziel, décédé à Trois-Rivières, le 29 novembre à l'âge de 76 ans.

Rémi Paquin, fils de feu Hébert Paquin et de feu Cécile St-Denis, est décédé à Montréal, le 30 novembre, à l'âge de 66 ans. Lui survivent sa belle-mère, Mme Angéline Paquin, ses soeurs, Elise (Roger Besner), Gertrude (Guy Ménard), Louise (John Rozon) et une belle-soeur, Marie Paquin.

Nora May, wife of Ray Paquin, died at Las Vegas, December 1st, at the age of 72. She was born in Daniel's Harbour, Newfoundland. She is survived by her husband and two sons, René of Santa Ana, California, and Richard of Huntington Beach, California.

Mme Gisèle Paquin, épouse de Michel Pilon, est en deuil de son beau-père Charles Pilon décédé à St-Jérôme le 3 décembre, à l'âge de 78 ans.

France Paquin, fille de Pauline Tardif, est décédée à Montréal, le 8 décembre, à l'âge de 27 ans. Elle laisse dans le deuil sa mère, une soeur Lise (Serge Braban) et deux frères, Michel et Richard.

Mme Nicole Ruel Paquin (Léopold) est en deuil de son beau-père, Lucien M. Ruel, décédé à Lévis, le 8 décembre, à l'âge de 64 ans.

Marcel-T. Paquin, C.L.U. est décédé à Montréal le 13 décembre à l'âge de 59 ans. Il laisse dans le deuil son fils Pierre marié à Suzanne Paquin, et sa fille Danielle (Jean-Marc Hébert).

François Paquin, M.D. déplore la perte de son épouse, Rita Bastien décédée à Montréal-Nord le 15 décembre, à l'âge de 67 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, le Dr François Jr. (Renée Bourbonnais), Magaly (Denis Hayeur), Marie-Suzon (Marcel Frenette), Roxane (Dr Gilles Dagenais), Réjean (Mado Asselin), Me Raymond (Francine Bertrand), et plusieurs petits enfants.

Mme Léa Paquin et son époux, Gérard Lemieux de St-Cyrille-de-Wendover, déplorent la perte de Joseph Lemieux, père de Gérard, survenu le 17 décembre, à l'âge de 77 ans.

Mme Hermance Désaulniers, épouse de Jacques Paquin, déplore la perte de sa mère, Mme Aurore Lahaie Désaulniers, survenu à St-Tite, le 17 décembre, à l'âge de 80 ans.

Lucien Paquin, époux de feu Gertrude Bélair, est décédé à Ste-Geneviève le 19 décembre, à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil ses deux fils Yvan et Jean-Yves (Monique Duquette), plusieurs frères et soeurs.

Charles Paquin déplore la perte de son épouse, Carmen Rochon décédée à Montréal, le 19 décembre, à l'âge de 79 ans. Lui survivent son époux, ses enfants Maurice (Françoise Marsolais), Monique, Yvon (Madeleine Ferragne), Gisèle, Claude (Ginette Robert), Françoise, Serge (Rollande Déry), Raymond (Rosette Cyr) et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. et Mme Jean-Guy Paquin de Montréal ont été affligés par la mort accidentelle de leur fils, Pierre, survenue à la base militaire de Halifax le 22 décembre. Il était âgé de 19½ ans. Outre ses parents, il laisse dans le deuil son frère, Alain, ses soeurs, Gisèle et Danielle, et sa tante, soeur Annette Paquin.

Mme Alice Paquin, épouse de feu Donat Dubé, est décédée à Trois-Rivières le 23 décembre, à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil plusieurs enfants et sa soeur, Marie Paquin, épouse de Benoît Simard.

Mme Denise Paquin, épouse de René Daigle, est en deuil de son beau-frère, Jean-Pierre Daigle décédé accidentellement au Cap-de-la-Madeleine, le 23 décembre, à l'âge de 31 ans.

Mme Cécile Auger, épouse de Gilles Paquin, est en deuil de son frère, Bernard Auger, décédé à St-Léon le 24 décembre, à l'âge de 66 ans.

Auréa Hébert Paquin (feu Thomas) est en deuil de son frère, Alfred Hébert, décédé à Grand-Mère, le 25 décembre à l'âge de 80 ans.

Mme Marielle Ruest Paquin (Roland) est en deuil de son père, Albert Ruest, décédé au Cap-de-la-Madeleine, le 26 décembre, à l'âge de 78 ans.

Mme Léona Gélinas, épouse de feu Napoléon Paquin, est décédé à Trois-Rivières, le 28 décembre, à l'âge de 72 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Pauline (Roland Milot), Gilberte (René Poirier), André (Réjeanne Lafrenière), Hélène (Jacques Laramée), ses beaux-frères et belles-soeurs, Jean Paquin (Yvette Garceau), Alexandre Paquin (Alice Ouellette), Léonard Paquin (Anita Christin), Jeannette Paquin Brassard.

Mme Françoise Plourde, épouse de René Paquin, est en deuil de son frère, Louis-Philippe Plourde, décédé à Trois-Rivières, le 31 décembre 1982, à l'âge de 70 ans.

Mms Jeanne Poirier Paquin (Henri) et Lucille Poirier Paquin (Fernand) déplorent la perte de leur mère, Mme Exilia Lanteigne, épouse de feu Joseph Benoit Poirier, survenue au Cap-de-la-Madeleine, le 1er janvier 1983, à l'âge de 77 ans.

Mme Micheline Paquin, épouse d'Albany Thiffault, est en deuil de sa belle-mère, Mme Alice Faucher Thiffault, décédée à Trois-Rivières, le 1er janvier à l'âge de 66 ans.

M. Emile Paquin déplore la perte de son épouse, Jeanne-d'Arc Bailey, décédée à St-Casimir, le 1er janvier à l'âge de 59 ans. Lui survivent son époux, ses enfants, Lise (Jean-Louis Tessier), Louis (Françoise Denis), Paul (Lise Tousignant), Pierre, Johanne et Jean, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Noel Paquin, M. et Mme Robert Paquin, M. et Mme Laurent Paquin, Mme Marie Alain Bailey et M. Paul Julien.

Mme Laurette Paquin, épouse de Victorin Deschesnes, est en deuil son beau-frère, Maurice Deschesnes, décédé à Trois-Rivières le 2 janvier à l'âge de 64 ans.

Mme Marie Paquin, épouse de Yvon Favreau, est décédée à Montréal le 3 janvier. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jacqueline (Jacques Valiquette), Me Raymond Favreau, et Roger, professeur au Collège Militaire de St-Jean, et sa soeur, Soeur Elizabeth Paquin c.s.c.

Mme Simone Paquin, épouse de feu Alfred F. Frenette, est décédée à Québec, le 9 janvier, à l'âge de 74 ans. Lui survivent ses enfants, Jeannine (Roland Piché), Sr Jacqueline c.s.l., Mme Sylvio Frenette (Madeleine Julien), Denise (Jean-Pierre Beaumont), Roméo et Lisette.

Mme Evelyne Paquin, épouse de Maurice Gingras, est en deuil de son beau-père, Adélarde Gingras, décédé à Notre-Dame-des-Anges, Portneuf, le 17 janvier, à l'âge de 81 ans.

Mme Jacqueline Paquette, épouse de Claude Paquin, est en deuil de son beau-frère, Germain Isabelle, décédé à Trois-Rivières, le 19 janvier à l'âge de 49 ans.

Mme Laurette Paquin, épouse de Victorin Deschênes, est en deuil de sa belle-soeur, Mme Rolande Deschênes Pagé (Philippe), décédée à Louiseville, le 21 janvier, à l'âge de 69 ans.

Roméo Paquin, fils de feu Adjutor Paquin et de feu Rébecca Baril, est décédé à Trois-Rivières le 24 janvier, à l'âge de 78ans. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Patrick (Lucienne Viviers), Sylvio (Jeanne d'Arc Coulombe), Marie-Jeanne (Ladislas Leclerc), Germaine, beaux-frères et belles-soeurs, Mme Mercédès Frappier-Paquin, Mme Cécile Marcotte-Paquin, Donat Ferron (Rose-Délia Paquin), M. Jean-Thomas Frappier (Cécile Paquin), tous de Aylmer.

Maurice Marcotte, agronome, époux de Denise Gosselin, est décédé à Sainte-Foy, le 24 janvier, à l'âge de 53 ans. Il était le fils de Armand Marcotte et Marie-Hélène Paquin.

Mlle Marthe Paquin, fille de feu Joseph Paquin et de feu Aurore Benoît, est décédée à Trois-Rivières le 26 janvier à l'âge de 61 ans. Lui survit un frère, Roland Paquin de Montréal.

Mme Nicole Paquin, épouse de Marcel Mathieu est en deuil de sa belle-soeur, Cécile Mathieu, épouse de Raymond Lamothe, décédée accidentellement le 31 janvier à l'âge de 32 ans. Elle demeurait à St-Grégoire.

Carmelle Paquin est en deuil de son beau-père, M. Osias Duquette, décédé à Ste-Thérèse, le 11 février, à l'âge de 78 ans.

Marie-Paule Paquin, épouse de Jean-Claude Lefebvre, est en deuil de son beau-père, M. Benoît Lefebvre, décédé à Shawinigan, le 13 février, à l'âge de 79 ans.

Mme Pauline Paquin, épouse en 1^{ère} noces de feu Albert Lesage et en secondes noces de Lucien Sauvageau, est décédée à Deschambault, le 14 février, à l'âge de 64 ans. Lui survivent son époux, ses filles, Marie-France (Gaétan Girard), Lise Duplain, ses frères et soeurs, Mlle Rachelle Paquin, le Frère Cyrille Paquin, Gérard Paquin M.D., et Roland Paquin.

Gilles Paquin, époux de Béatrice Béland, est en deuil de son beau-père, M. Eugène A. Béland, décédé à Louiseville, le 15 février à l'âge de 87 ans.

Mme Robert Paquin est en deuil de sa cousine, Mme Alexis Lefebvre, décédée à Trois-Rivières, le 16 février, à l'âge de 87 ans.

Mme Rita Paquin, épouse de Alphonse Blanchette, est en deuil de son beau-frère, M. Jean-Baptiste Lambert, décédé à Trois-Rivières, le 16 février, à l'âge de 66 ans.

Réal Paquin, époux de Louise Brassard, est en deuil de son beau-père, M. J. Georges Brassard, décédé à Shawinigan, le 22 février, à l'âge de 70 ans.

Mme Laurence Paquin, épouse de Nicolas Vallée, est en deuil de sa belle-mère, Mme Adélie Trudel Vallée, décédée à Grand-Mère, le 2 mars, à l'âge de 90 ans.

Mme Gabriel Paquin est en deuil de son beau-père, M. Charles-Omer Massé, décédé à St-Barthélémy, le 3 mars, à l'âge de 77 ans.

Mme Mariette Paquin, épouse de André Trépanier, est en deuil de sa belle-mère, Mme Rosée Trépanier Veillette, décédé à Trois-Rivières, le 5 mars, à l'âge de 64 ans.

M. Florian Paquin, époux de Andrée Piette, est en deuil de son beau-père, M. Gérard Piette, décédé le 7 mars à St-Emond, à l'âge de 70 ans.

Mme Noella Paquin, épouse de M. Ephrem Sauvageau, est en deuil de son beau-frère, M. Roméo Sauvageau, décédé au Cap-de-la-Madeleine le 8 mars, à l'âge de 74 ans.

Mme Gertrude Martin Paquin est en deuil de son beau-père, M. Jean-Louis Bourassa, décédé à Trois-Rivières, le 10 mars, à l'âge de 58 ans.

A tous ces Paquin et parents dans l'affliction, l'AFP offre ses plus vives sympathies.